

Une année de «Pouls des places d'apprentissage en Suisse»: pour la première fois, des comparaisons sont possibles avec le mois d'avril 2020. Les résultats sont encourageants.

Zurich, le 6 mai 2021. En coopération avec la plateforme de places d'apprentissage Yousty, la chaire des systèmes éducatifs de l'ETH Zurich relève chaque mois les effets de la pandémie de Covid-19 sur la formation professionnelle de base en Suisse. Les résultats du treizième relevé d'avril 2021 permettent pour la première fois une comparaison avec la situation de l'année dernière. Il apparaît que les entreprises et leurs apprentis ont appris à gérer les difficultés entraînées par la pandémie. Les entreprises ont lancé des innovations pour accompagner les jeunes le mieux possible dans leur apprentissage professionnel et les soutenir durant leur formation. Les résultats du troisième rapport d'approfondissement du «Pouls des places d'apprentissage» montrent malheureusement que le télétravail et les mesures de quarantaine sont celles qui pèsent le plus sur l'acquisition des compétences.

Grandes lignes du «Pouls des places d'apprentissage» d'avril 2021

Le «Pouls des places d'apprentissage» (www.lehrstellenpuls.ch) relève les effets des mesures prises pour lutter contre la pandémie de COVID-19 sur les entreprises formatrices ainsi que sur leurs apprentis actuels et futurs en Suisse. Le treizième relevé d'avril 2021 présente la situation actuelle et la compare avec la situation depuis le début de la pandémie en avril 2020.

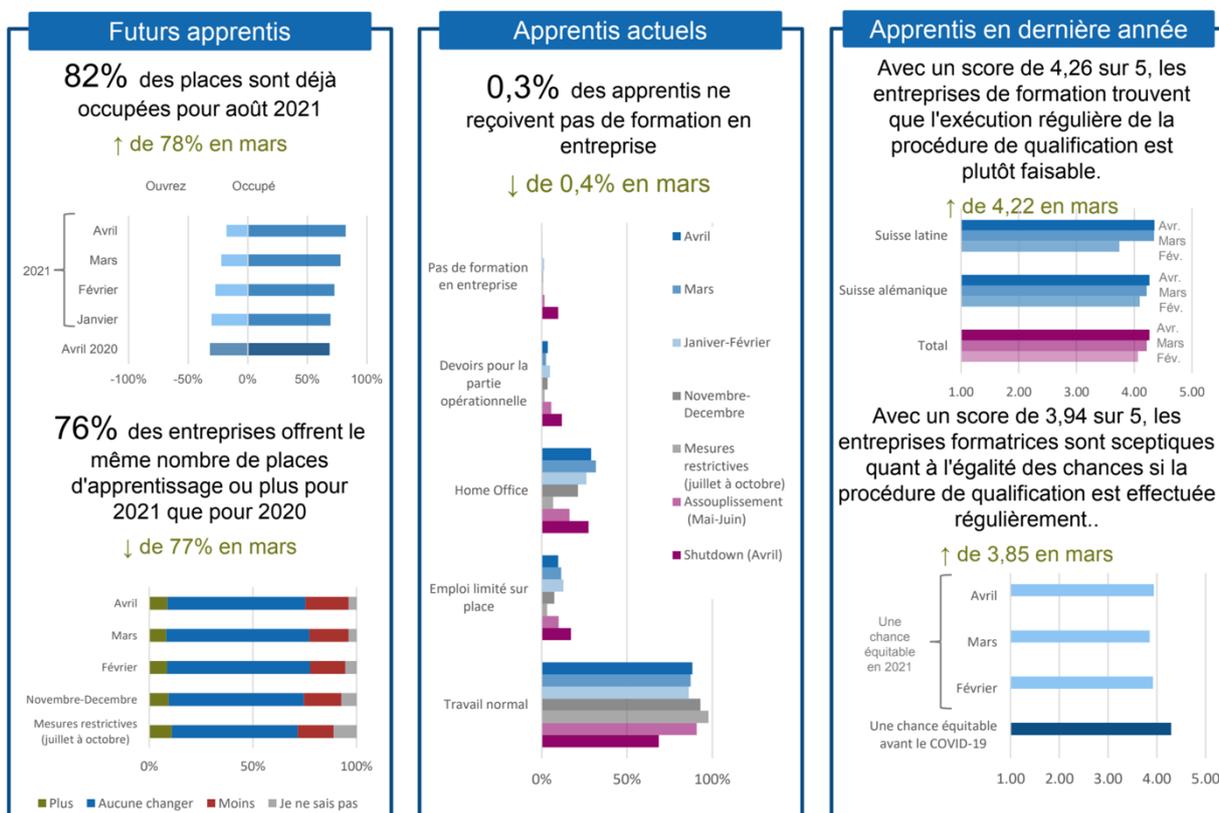


Figure 1: les grandes lignes du «Pouls des places d'apprentissage» en avril 2021.

En avril, ces grandes lignes présentent les résultats sélectionnés relatifs aux trois groupes de jeunes examinés – les jeunes avant l'apprentissage (futurs apprentis), les jeunes en apprentissage (apprentis actuels) et les jeunes en dernière année d'apprentissage – ainsi que la manière dont la pandémie de Covid-19 a influencé leur situation à ce jour.

En **avril 2021**, nous observons les évolutions suivantes par rapport aux mois précédents et au mois d'avril 2020:

- En Suisse alémanique, les **futurs apprentis (groupe 1)** entament la procédure de candidature une année avant le début de leur formation. En Suisse romande, ce processus ne commence qu'au printemps. Concernant l'offre de places d'apprentissage pour l'été 2021, 76% (77% en mars, 79% en fév.¹) des entreprises interrogées en avril 2021 indiquent proposer autant ou plus de places d'apprentissage que l'année précédente. Les deux parts – c'est-à-dire tant la part de celles qui proposent davantage de places d'apprentissage (9%; 8% en janv., 10% en fév.), que celles qui en proposent autant (67%; 69% en mars; 69% en fév..) – sont pratiquement restées constantes. En revanche, la part des entreprises qui proposeront moins de places d'apprentissage a très légèrement augmenté (à 21%; 19% en mars, 17% en fév.), tandis que 4% des entreprises (autant qu'en mars, 5% en fév..) ignorent encore ce qu'elles feront.

Selon les entreprises interrogées, 82% (78% en mars, 73% en fév.², 69% en janv.) des places d'apprentissage proposées pour l'année 2021 étaient déjà occupées en avril, tandis que 18% (22% en mars, 27% en fév., 31% en janv.) étaient encore vacantes. La part des places d'apprentissage occupées a donc continuellement augmenté depuis janvier. Une comparaison avec la situation il y a une année montre que le marché des places d'apprentissage est mieux préparé à la situation sanitaire cette année: en avril 2020, les entreprises formatrices indiquaient que seules 68% des places d'apprentissage étaient occupées; 32% des places étaient alors encore vacantes. Ces chiffres ne tiennent cependant pas compte du nombre de places d'apprentissage proposées au moment du sondage d'avril 2021 et ce chiffre pourrait être inférieur à celui du mois d'avril 2020.

Près de la moitié des entreprises utilise la publicité en ligne pour trouver les apprentis qui leur manquent encore (46%), une part nettement plus importante qu'en avril 2020 (12%). Les stages avec mesures de protection et les entretiens d'embauche normaux (58% et 63%) ont également été plus nombreux qu'il y a une année (28% et 23%). La part des entreprises formatrices ayant proposé des stages virtuels ou en ligne est relativement faible (4% en avril 2021, 2% en avril 2020), alors qu'il y a une année, un nombre plus important d'entreprises avait effectué les entretiens d'embauche en ligne (15% en avril 2021, 34% en avril 2020).

- **Les apprentis en cours de formation (groupe 2)** sont toujours fortement touchés par la pandémie, une année après le début de celle-ci. En avril 2021, 88% (87% en mars, 86% en janv.-fév., 69% en avril) des apprentis travaillaient en appliquant les mesures de protection de l'OFSP (en particulier les règles de distanciation et d'hygiène). 10% des apprentis (12% en mars, 13% en janv.-fév., 17% en avril 2020) étaient présents de manière limitée sur place et 29% (32% en mars, 26% en janv.-fév., 27% en avril 2020) étaient, du moins en partie, en télétravail. 4% des apprentis (3% en mars, 5% en janv.-fév., 12% en avril 2020) ont reçu des devoirs pour la partie pratique de

¹ Cette question n'a pas été posée dans le sondage de janvier.

² En raison de la pondération et des épurations des données, de légers écarts par rapport aux résultats publiés précédemment sont possibles.

la formation en entreprise, et 0,3% (0,4% en mars, 1% en janv.-fév., 10% en avril 2020) n'ont pas bénéficié de formation en entreprise.³

La situation de travail des apprentis s'est ainsi notablement améliorée par rapport au mois d'avril 2020, mais elle n'a pratiquement pas évolué entre mars et avril 2021. Les parts des apprentis travaillant normalement avec les mesures de protection de l'OFSP et recevant des devoirs à domicile ont augmenté de façon minime, tandis que celle des apprentis travaillant de manière limitée sur place et en télétravail a quelque peu reculé. La catégorie professionnelle «Restauration, hôtellerie» reste très touchée. Les apprentis dans le domaine de la vente et des achats ont en revanche pu reprendre une partie de leur formation sur leur lieu de travail grâce aux assouplissements du mois de mars. Les catégories «Informatique» et «Economie, administration, tourisme» restent en tête de classement de la part d'apprentis en télétravail.

- Les **apprentis en dernière année (groupe 3)** vont terminer leur apprentissage en été 2021 et sont sur le point de débiter leur procédure de qualification (examens finaux). Dans la mesure du possible, les procédures de qualification de cette année doivent être réalisées de manière habituelle. Les entreprises interrogées sont d'avis, en avril 2021, que cela est tout à fait possible (valeur de 4,26 sur une échelle de 1 «définitivement pas» à 5 «définitivement oui»; 4,22 en mars, 4,07 en fév.). Les entreprises de Suisse alémanique (4,26; 4,21 en mars, 4,10 en fév.) sont un peu moins optimistes que celles de Suisse latine (4,35; 4,34 en mars, 3,74 en fév.). Ces évaluations n'ont pratiquement pas changé depuis mars. Les entreprises interrogées sont également d'avis que l'égalité des chances en cas de tenue régulière des examens cette année est moins certaine (valeur de 3,94 sur une échelle de 1 «définitivement pas» à 5 «définitivement oui»; 3,85 en mars, 3,92 en fév.) qu'avant la pandémie (4,29), même si un certain optimisme se dessine par rapport au mois précédent.

Vous trouverez les résultats détaillés et les graphiques du «Pouls des places d'apprentissage d'avril 2021 dans la «Fiche d'information d'avril 2021» en annexe.

Troisième rapport d'approfondissement sur le thème: «Comment le Covid-19 influence-t-il l'acquisition des compétences des apprentis?»

Le troisième rapport d'approfondissement du «Pouls des places d'apprentissage» analyse **dans quelle mesure la pandémie de Covid-19 a entravé l'acquisition de compétences des apprentis en Suisse**. Différents canaux responsables de l'influence de la pandémie sur l'acquisition de compétences, sont également examinés. La figure 2 donne un aperçu des canaux d'influence et des indicateurs pris en considération.

Principaux résultats

Le rapport montre que la pandémie de Covid-19 entrave, via différents canaux, les compétences que les apprentis doivent acquérir durant les cours professionnels ou interentreprises ou dans l'entreprise. Leurs effets ne rendent pas seulement l'acquisition de ces compétences plus difficile, mais également le rattrapage de la matière manquée.

Concernant les **activités des apprentis**, ce sont avant tout le télétravail et l'absence de formation en entreprise (par rapport au travail normal en application des mesures de protection de l'OFSP) qui

³ Ces parts ne s'additionnent pas à 100%, étant donné que diverses mesures peuvent les influencer en même temps et que tous les apprentis d'une entreprise ne suivent pas forcément leur formation pratique de la même manière. En d'autres termes, les entreprises pouvaient choisir plusieurs réponses possibles.

impactent les **compétences pratiques et théoriques** des apprentis. Les quatre activités (numéros 2 à 5 dans l'encadré bleu de la figure 2) entravent par ailleurs les possibilités dont les apprentis disposent de **rattraper, durant le reste de leur apprentissage, la matière qu'ils étaient censés apprendre en entreprise mais qu'ils ont manquée en raison de la pandémie de Covid-19**. Cette influence est plus forte pendant la seconde vague, ce qui signifie que les lacunes se sont accumulées au fil du temps. Une part plus élevée d'apprentis en **quarantaine** (encadré turquoise dans la figure 2) réduit par ailleurs leurs compétences théoriques et pratiques et, surtout, leur possibilité de rattraper la matière manquée des cours interentreprises et des cours professionnels.

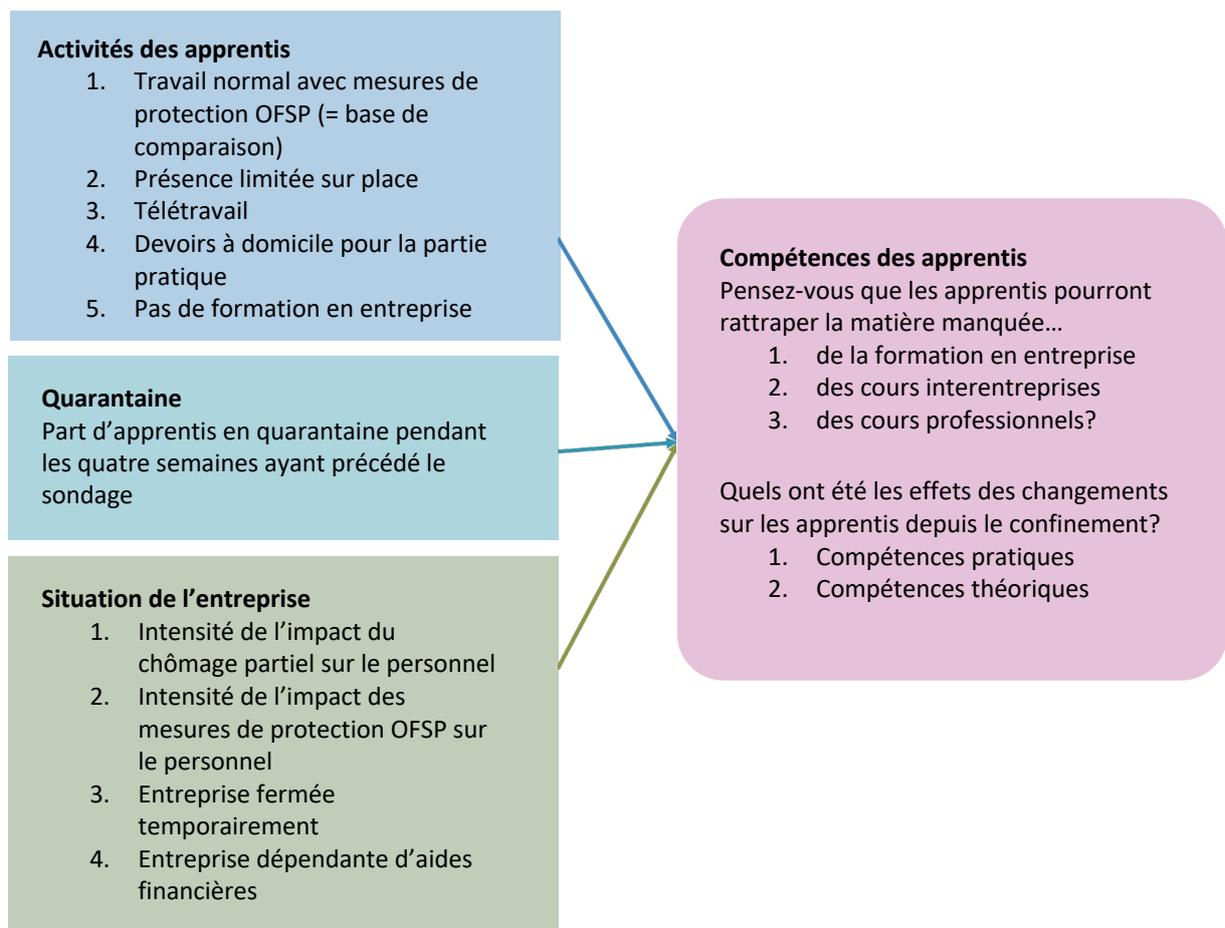


Figure 2: canaux d'influence du Covid-19 sur l'acquisition de compétences par les apprentis

Les estimations des entreprises quant à la **signification relative des différents canaux d'influence pour l'acquisition de compétences** confirment la pertinence élevée du **télétravail et de l'enseignement à distance par l'entreprise formatrice** pour l'influence négative du Covid-19 sur les compétences pratiques et théoriques. Du point de vue des entreprises, les **mesures de quarantaine** ont cependant aussi une influence centrale.

L'**impact du Covid-19 sur les entreprises** (encadré vert à la figure 2) en tant que canal d'influence ne doit pas non plus être négligé. Une intensité élevée des mesures de protection pèjore les compétences pratiques et théoriques des apprentis. L'intensité plus élevée du chômage partiel et des mesures de protection entrave par ailleurs le rattrapage de la matière qui aurait dû être acquise dans l'entreprise, dans les cours interentreprises et dans les cours professionnels. La manière dont les apprentis suivent leur formation en entreprise (voir les activités des apprentis) vient encore s'y ajouter.

Conclusion

Une année après le lancement du projet de recherche du «Pouls des places d'apprentissage», nous avons pu relever des développements intéressants, une comparaison avec le mois d'avril 2020 étant possible pour la première fois. Tandis que le confinement d'avril 2020 a eu l'effet d'un choc sur l'ensemble des parties en présence, les mois suivants ont montré que les entreprises formatrices utilisaient la pandémie comme une chance de lancer des innovations destinées à soutenir de manière optimale leurs apprentis futurs et actuels. Elles ont également pris des mesures supplémentaires pour aider les apprentis à rattraper la matière manquée, accumulée au cours des mois de crise sanitaire. Les prochains relevés du «Pouls des places d'apprentissage» montreront dans quelle mesure les classes en phase de se soumettre aux procédures de qualification y parviendront. Ces innovations devraient néanmoins être nettement plus utilisées par les générations futures, pour autant qu'elles soient conservées. Il reste nécessaire d'agir dans la catégorie professionnelle **«Restauration/hôtellerie»**, qui reste la plus touchée par la pandémie de Covid-19. Comme ces secteurs sont toujours partiellement confinés, d'autres mesures de soutien concertées et ciblées s'avèrent indispensables.

Les analyses approfondies sur l'influence du Covid-19 sur l'**acquisition des compétences** des apprentis montrent qu'en particulier le télétravail et l'absence d'une formation en entreprise, mais aussi les mesures de quarantaine, entravent l'acquisition de compétences. Pour l'évolution à moyen terme de la formation professionnelle de base, la question est désormais de savoir si le télétravail doit et peut faire partie de la formation de base après la pandémie et, si oui, dans quelle mesure.

Échantillon du «Pouls des places d'apprentissage» d'avril 2021

En avril 2021, **2525 entreprises formatrices** ont participé au sondage du «Pouls des places d'apprentissage». Ensemble, elles proposent **27 793** places d'apprentissage dans les différentes régions et catégories professionnelles. Les entreprises interrogées couvrent ensemble **2,65% de toutes les entreprises formatrices** en Suisse.

Renseignements:

- La **fiche d'information** contenant les résultats du «Pouls des places d'apprentissage suisse» de mars 2021 est en annexe.
- Le **webinaire du «Pouls des places d'apprentissage»** se tiendra le **11 mai 2021 à 10 h 30**. Les inscriptions sont possibles sur www.lehrstellenpuls.ch
- Des données et informations supplémentaires sont disponibles sur le site Internet: www.lehrstellenpuls.ch

Contact et informations:

- Urs Casty, fondateur et propriétaire de Yousty.ch
- Prof. Dr. Ursula Renold, professeur en systèmes d'éducation ETH Zurich (079 405 26 79)

□ E-mail: info@lehrstellenpuls.ch

Le projet de recherche «Pouls des places d'apprentissage» brièvement présenté

Le projet de recherche «Pouls des places d'apprentissage» identifie les effets de la pandémie COVID-19 sur les apprentissages, les entreprises de formation et les jeunes en Suisse. Au cours d'une année, nous prenons régulièrement le «**pouls**» de la situation des places d'apprentissage en Suisse. Il s'agit de répondre aux questions de recherche suivantes:

- Dans quelle mesure les **entreprises de formation** des différents secteurs économiques et cantons sont-elles touchées par la pandémie COVID-19?
- Dans quelle mesure les différents **apprentissages ou domaines professionnels** sont-ils concernés par les mesures décrétées par le gouvernement fédéral?
- Dans quelle mesure les **jeunes** sont-ils touchés par la pandémie de COVID-19 avant, pendant ou à la fin de leur formation professionnelle?
- Quelles **innovations** les entreprises de formation ont-elles lancées pour assurer la meilleure offre de formation possible aux trois groupes de jeunes?

Les résultats de l'enquête mensuelle sont publiés sur le site «www.lehrstellenPuls.ch» au début du mois suivant.

Nous tenons à remercier toutes les organisations qui soutiennent le projet de recherche Pouls des places d'apprentissage et nous permettent de les mentionner dans les enquêtes:

- Allpura – Association des entreprises suisses en nettoyage
- ASFL SVBL - Association Suisse pour la formation professionnelle en logistique
- Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec)
- Association Polybat
- Conférence suisse des offices de la formation professionnelle CSFP
- Conférence Suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière CDOPU
- Enveloppe des édifices Suisse
- GastroSuisse
- HotellerieSuisse
- Hotel & Gastro formation Suisse
- KUNSTSTOFF.swiss - L'association de l'industrie suisse des matières plastiques
- login formation professionnelle SA
- OdASanté
- ortra intendance suisse
- Société Suisse des Entrepreneurs
- SPEDLOGSWISS
- swissmem formation professionnelle

- swissceramics
- Swiss Textiles - Fédération textile Suisse
- Union Professionnelle Suisse de la Viande UPSV
- Union Patronale Suisse
- Union professionnelle suisse de l'automobile UPSA